

# Projet Alimentaire Territorial



## Synthèse du diagnostic



# Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de La Domitienne

## Mot du Président



« Le Projet Alimentaire Territorial est une action phare du projet de territoire « Horizon 2030 ».

Le but de cette démarche est de poser un cadre stratégique et opérationnel pour les actions alimentaires du territoire avec les acteurs concernés : agriculteurs, artisans, commerçants, industriels, élus, personnel de la restauration scolaire, intervenants du secteur social... Autour d'un objectif final : assurer à tous une alimentation de qualité, saine et locale. »

**Alain CARALP**  
Président de La Domitienne

## Contexte territorial



Un **dynamisme démographique**, mais une population vieillissante.



Une économie essentiellement tertiaire, portée sur le commerce et le tourisme, avec un secteur agricole qui reste cependant primordial.



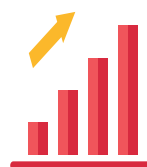
Des indicateurs sociaux-économiques relativement fragiles.



Un patrimoine naturel riche, exposé aux effets du changement climatique et à la pollution : salinisation des sols, perte de biodiversité et dégradation des habitats.



Une agriculture très présente, dominée par la vigne, largement **insuffisante pour nourrir** le territoire.



**8 communes**  
**28 610 habitants**  
**+ 10 000 habitants en 20 ans.**

**30.3 %**

part des 60 ans et plus (+ 4 points moyenne nationale) Insee 2019.

**5.7%**

d'emplois dans le secteur agricole (+ 3 points moyenne nationale) Insee 2019.

**15.5%**

Taux de chômage (+2.1 points moyenne nationale) Insee 2019. \* Chômage selon l'INSEE.

**15.2%**

Taux de pauvreté (+0.6 point moyenne nationale) Insee 2019.

**Près de la moitié** de la superficie totale du territoire en surface agricole.

Les **2/3** sont en viticulture Agreste 2020.

**11%**

Consommation des habitants qui pourrait théoriquement être couverte par la production locale CRATER.

# Consommation, précarité et santé

## Pratiques



Le régime alimentaire moyen est **peu équilibré, trop riche et transformé**, variant en fonction du milieu social, de l'âge et du genre.

Consommation de produits transformés :

**+4,4%/an** depuis 1960 en France *Insee, 2020*.

En 2020 en France, **17%** de la population est en situation d'obésité, 2x plus qu'en 1997, *Obépi-Roche 2020*.



La consommation actuelle a un impact négatif sur la santé et l'environnement.

**1/4** des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) viennent de nos assiettes *Ademe 2022*.

En Occitanie, **3 habitants sur 4** se disent prêt à se mobiliser pour avoir accès à plus de produits locaux de qualité *CSA Occitanie 2018*



Les citoyens souhaitent aller vers une consommation **plus locale et durable**.

**La part du bio a doublé** dans le budget alimentaire entre 2015 et 2020 *Agence bio 2021*.



Le **gaspillage alimentaire** est un enjeu majeur : impact sur l'environnement, perte économique, injustice sociale.

En France, le gaspillage représente une perte économique de **400€ par an par foyer**, *Ademe 2016*.

En Domitienne, le gaspillage est en moyenne de **19,8kg par an et par habitant**, soit environ 600 tonnes annuelle, *Ecogéos 2022*.

## Précarité alimentaire



Un **budget alimentaire serré** et une forte inflation poussent les consommateurs à des privations ou à l'achat de produits de moindre qualité.

La part des dépenses alimentaires dans la consommation totale est passée de **29% en 1960 à 17% en 2019**, *Insee 2019*



L'**aide alimentaire locale** est bien structurée, mais les produits recueillis ne correspondent pas toujours aux attentes des bénéficiaires, souhaitant davantage de denrées fraîches. Développer les liens entre producteurs et associations d'aide est souhaité, mais pose des difficultés logistiques.

Inflation dans l'alimentaire : **12% en un an** en décembre 2022, **6%** pour l'indice des prix à la consommation global, *Insee 2022*



De plus en plus d'habitants ont recours à l'**aide alimentaire**, avec de nouveaux profils (jeunes, travailleurs pauvres), en plus de ceux plus récurrents (femmes seules, allocataires des minimas sociaux, retraités). Au-delà des difficultés financières, certains souffrent d'un manque de lien social et d'une faible mobilité, compliquant leur accès aux produits.

Sur le territoire, deux associations d'aide alimentaire interviennent (Banque Alimentaire et Secours Populaire), en lien avec les Centres Communaux d'Action Sociale.

# Offre alimentaire

## Distribution



**Les Grandes et Moyennes Surfaces** (GMS), principal lieu d'approvisionnement, peuvent avoir une volonté de s'approvisionner localement, mais cette offre reste mineure.



**Les commerces de proximité** ont des difficultés à se maintenir. Ils subissent la concurrence des GMS. L'approvisionnement local est souhaité mais pas toujours simple : temps à trouver des producteurs, livraison...



**Les marchés de plein vent** présentent des atouts d'accessibilité économique et physique et manquent d'exposants locaux.

**La vente directe** reste peu développée, mais les producteurs sont nombreux à vouloir structurer davantage leur offre (mutualisation de vente, nouveaux débouchés...). Il n'y a pas de **groupements de consommateurs** directement implantés sur le territoire.

## Restauration Hors Foyer



**Restauration collective** : une volonté politique d'aller vers un approvisionnement plus local, d'éduquer à l'alimentation et de réduire le gaspillage.



**Restauration commerciale à deux faces** : une misant sur la qualité, travaillant des produits locaux mais ayant du mal à valoriser son savoir-faire, et une autre majoritaire, misant davantage sur le prix et la rapidité du service.



**La restauration collective et commerciale** fait face à une tension à proposer des produits locaux et de qualité dans un contexte de forte inflation. Des difficultés de recrutement sont aussi à relever.

**70%**

**des ventes alimentaires** se font en GMS au niveau national. Elles intègrent 1 à 20% de produits locaux *LSA, 2018*.

**1 hypermarché** et **6 supermarchés** sur le territoire

**11 épiceries** et **supérettes** : 1/2600 habitants contre 1/2100 au niveau national *CGAD 2020*.

**46 commerces spécialisés et artisans-commerçants** : 18 boulangeries-pâtisseries, 10 artisans spécialisés (pâtisseries, confiseurs, biscuitiers...), 9 bouchers-charcutiers, 4 primeurs, 4 cavistes et 1 fromager *Insee Sirene 2022 et recensement interne*.

**13 tenues de marché** par semaine, et jusqu'à **17** en été.

**41 producteurs en vente directe sur le territoire** : 21 viticulteurs, 9 maraîchers, 4 oléiculteurs, 4 éleveurs, 3 conchyliculteurs/pêcheurs, *Recensement interne*.

**1 700 repas** par jour servis en **restauration scolaire** (écoles et crèches)

**2 collèges publics** et **6 Ehpad**.

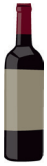
Une étude en cours pour la création d'une cuisine centrale intercommunale, des animations de sensibilisation au gaspillage dans les écoles.

Un exemple sur le territoire : la cuisine centrale de Cazouls-lès-Béziers, approvisionnée en 100% bio et reliée à une régie agricole pour la production directe de fruits et légumes.

Depuis le 1er janvier 2022, la loi **EGalim** impose une part minimum de **50% de produits durables et de qualité, dont 20% de bio**, dans la restauration collective publique. Elle prévoit également des mesures pour réduire l'usage du plastique.

# Filières et pratiques agricoles

## Production et pratiques



L'agriculture locale, fortement spécialisée dans le vin, est très insuffisante pour nourrir les habitants. Le territoire est particulièrement **dépendant de l'extérieur** pour son alimentation.



**Produire localement fruits et légumes** apparaît possible, mais la production animale demande beaucoup plus de surfaces.



**Les pratiques agroécologiques** et la production bio se développent, mais l'agriculture locale continue d'avoir un fort impact sur l'environnement.



L'**agriculture locale** est fortement vulnérable aux **effets du changement climatique**, subissant déjà de fortes sécheresses. Le rendement et la qualité des productions sont touchés. Certaines variétés actuelles apparaissent inadaptées.



**La transformation des produits** est un enjeu majeur afin de monter en gamme et fournir la restauration collective. En dehors de certaines filières (oléiculture, viticulture), peu d'équipements existent sur le territoire. La légumerie la plus proche est située à Pézenas, une autre se trouvant à Montpellier.



**Une valorisation des produits locaux** est effectuée par les acteurs du territoire, mais doit encore être développée.



Les **2/3** de la Surface Agricole Utile (SAU) en **viticulture**, *Parcel*.

Seules **11 %** de la consommation actuelle pourrait, en théorie, être couvertes par la **production locale**, *CRATer*.

Pour satisfaire les besoins de la population en fruits et légumes **260 hectares**

**38 producteurs en agriculture biologique**, en majorité des viticulteurs.

L'agriculture biologique couvre **22 %** de la **surface agricole** utile de La Domitienne, plus de 2 fois la moyenne nationale. *Agence bio 2021*

L'**usage de pesticides** en Domitienne est de **30%** supérieur à la moyenne de l'Hérault, *CRATer, d'après la BNVD 2020*.

La Domitienne organise **5 à 7 marchés de producteurs** en été au Port du Chichoulet. Une carte des producteurs locaux est disponible sur son site web.

L'association « **De fermes en fêtes** » organise un **salon Arts & Terroirs** par an.

**La fête de la transhumance** valorise le pastoralisme.

# Filières et pratiques agricoles

## Filières



**La filière viticole** est dominante. Elle est bien structurée sur le territoire, depuis la production jusqu'à la vente.



**La filière maraîchage** est peu développée, mais se compose de producteurs diversifiés, tournés vers la vente directe, souhaitant se structurer davantage (logistique, vente).



**Une filière oléicole** qui mise sur la qualité, en vente directe, qui se développe aussi en diversification chez les viticulteurs.



**Les grandes cultures** (céréales, oléagineux, protéagineux...) sont assez peu nombreuses, concentrées au centre du territoire sur l'étang asséché de Montady.



**La production animale** est peu importante, mais des élevages bovins/ovins/caprins jouent un rôle majeur dans la préservation des milieux ouverts en Basse Plaine de l'Aude.



**La filière conchylicole** est structurée à l'échelle régionale, mais reste limitée sur La Domitienne. La demande est importante, la production locale ne suffit pas à y répondre.

**425** exploitations agricoles au total. Agreste 2020.

**9 exploitations sur 10** Agreste 2020.

**Une dizaine d'exploitations** spécialisées en maraîchage

**4 producteurs** présents  
**1 moulin** situé à Lespignan

**10 % de la surface agricole**

**Les fourrages et prairies** occupent **24%** de la SAU totale

**2 conchyliculteurs** en activité au Port du Chichoulet à Vendres



# Foncier : installation, transmission et accès à l'eau

## Disponibilité du foncier



**Les surfaces agricoles reculent** en raison de la pression urbaine et de la déprise agricole. Les friches sont nombreuses et présentent un potentiel de production.



**Des espaces agricoles menacés** par la dégradation des sols, la perte de biodiversité et une qualité des sols faibles (arrachage des vignes...).

**La SAU** a diminué de **22%** depuis 1970 contre 10% au niveau national, *Agreste 2020*.

**Les friches agricoles** représentent environ **1 200** hectares, **11 %** des zones agricoles totales de La Domitienne, *SCOT 2018*.

Avec **l'avancée de la mer**, les terres proches du littoral sont plus souvent submergées et se salinisent. Les sols subissent des **sécheresses** de plus en plus intenses.

## L'eau pour les usages agricoles



**La couverture en eau** est actuellement suffisante, avec plusieurs sources et un **réseau hydraulique développé**. Mais des incertitudes demeurent face au changement climatique et à la hausse des besoins.



**La qualité de l'eau** à surveiller : la hausse des températures et la diminution des débits engendrent un manque d'oxygène et un risque d'eutrophisation plus élevé.

**3 sources d'eau majeures** : l'Orb en particulier, mais aussi l'Aude et la nappe Astienne.

**Le débit des cours d'eau** risque de diminuer de **10 à 25 %** d'ici 2040, *SCOT, CROCC 2021*.

De nombreux cours d'eau en **niveau écologique médiocre**, *EAURMC 2020*.

## L'accès au foncier



Le foncier se concentre, avec une **réduction du nombre d'exploitations**, dans un contexte de vieillissement de la population agricole.



Malgré la demande, les **freins à l'installation** sont nombreux : mitage, hausse du prix des terres, spéculation foncière, réglementation contraignante pour le bâti agricole...



Le foncier fait souvent l'objet d'un **conflit d'usage** entre habitants, activités touristiques et agricoles.

**Nombre d'exploitations agricoles divisé par 2** en 20 ans (425 actuellement), *Agreste 2020*.

**+ de la moitié des exploitants** ont **55 ans** ou plus, *Agreste 2020*.

**Taux de remplacement des exploitations** de **66%** seulement dans l'Hérault, 2018, *Hérault, MSA*.

# Un Projet Alimentaire Territorial réalisé en concertation

La distanciation entre producteurs et consommateurs est à l'origine d'une perte de confiance en notre alimentation. Dans ce domaine, les compétences territoriales sont partagées entre plusieurs collectivités, et les acteurs privés sont multiples et se connaissent peu. Face à ce constat, le PAT offre des espaces de concertation. Il favorise la prise d'initiative collective et vise à faire de l'alimentation un vecteur de développement territorial.



Depuis mai 2022, le diagnostic a été construit à travers des entretiens individuels, menés avec une trentaine de travailleurs locaux, et des ateliers participatifs, mobilisant l'ensemble des acteurs de l'alimentation et avec l'appui du bureau d'étude Tero. Ce document présente une synthèse de ce travail.



**Agriculteurs et producteurs**



**Collectivités territoriales, services de l'État, organismes d'appui et de recherche, institutionnels**



**Associations, société civile**



**Entreprises et coopératives de transformation, épiceries, artisans, grossistes, Grandes et Moyennes Surfaces**



**Acteurs de l'économie sociale et solidaire**





# Les principaux enjeux



**Faire évoluer les pratiques alimentaires et assurer l'accès de tous les citoyens à une alimentation de qualité**



**Structurer des filières alimentaires de proximité et développer les pratiques agro-écologiques**



**Assurer la participation de tous les acteurs du système alimentaire territorial, y compris les habitants, dans la formulation et la mise en place d'actions collectives**



**Développer et valoriser les produits locaux dans les circuits de distribution, notamment en restauration collective**



**Préserver le foncier agricole et faciliter son accès pour assurer le maintien, voire le développement d'une agriculture plus diversifiée**

## La phase d'émergence : objectifs

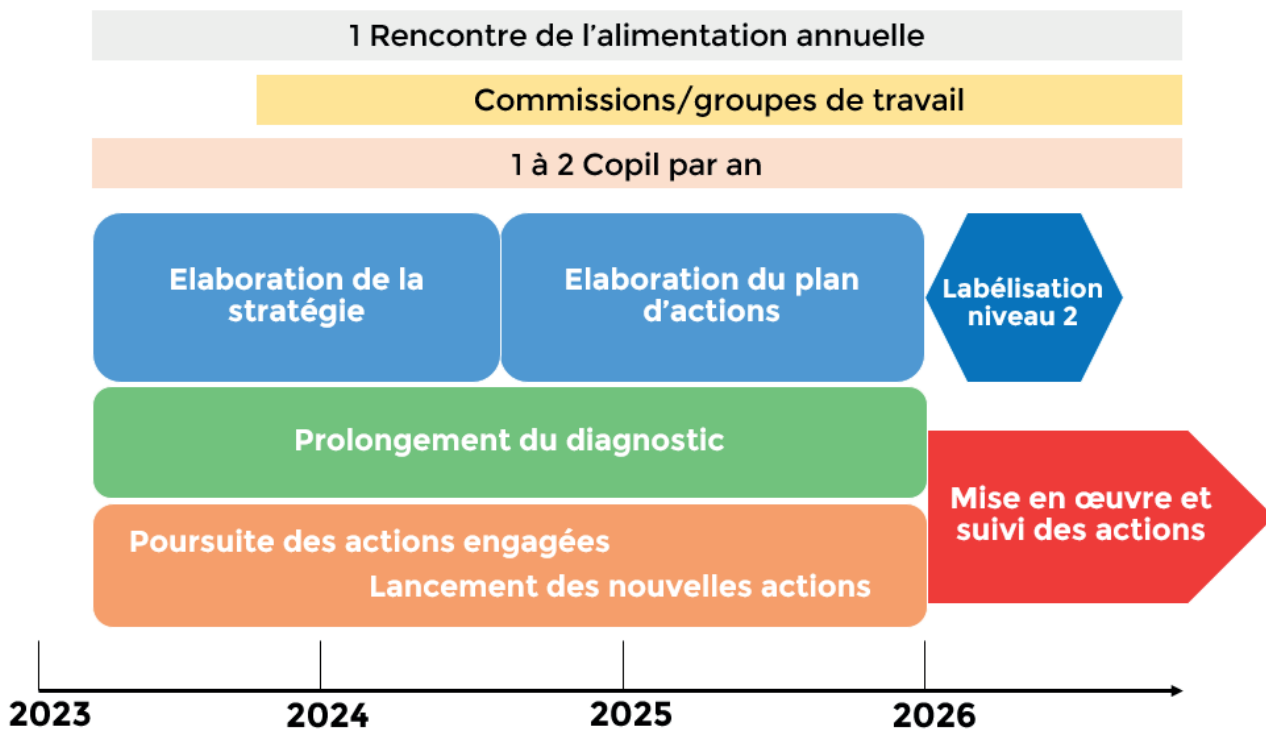
En mars 2023, le PAT de La Domitienne est officiellement reconnu par le Ministère de l'Agriculture. Il est labélisé au niveau 1 « PAT émergent » et obtient le lauréat du Programme National pour l'Alimentation (PNA).

La labélisation ouvre une nouvelle phase de 3 ans, avec pour objectif de :

> constituer un réseau sur l'agriculture et l'alimentation et faire émerger des actions en faveur de la transition agricole et alimentaire de La Domitienne.

- 1 Construire une vision collective et partagée, une stratégie, un plan d'actions et un outil de suivi-évaluation.**
- 2 Poursuivre l'appropriation des enjeux, l'interconnaissance des acteurs et l'échange de pratiques. Communiquer sur le réseau et y inclure les habitants.**
- 3 Partager les avancées des projets collectifs et stimuler l'émergence d'autres projets/expérimentations.**
- 4 Obtenir les financements pour assurer la mise en œuvre des projets et la fonction d'animation territoriale.**

# La phase d'émergence : prochaines étapes



**Loïc POBLADOR**

**Chargé de mission Projet Alimentaire Territorial**

**[l.poblador@ladomitienne.com](mailto:l.poblador@ladomitienne.com)**

**06 19 09 36 44**

**[courrier@ladomitienne.com](mailto:courrier@ladomitienne.com)**

**[www.ladomitienne.com](http://www.ladomitienne.com)**



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales